



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation en Biélorussie

Question au Gouvernement n° 3286

Texte de la question

SITUATION EN BIÉLORUSSIE

M. le président. La parole est à Mme Claire Bouchet.

Mme Claire Bouchet. Mesdames et messieurs les ministres, chers collègues, je voudrais d'abord dire tout le plaisir et la fierté que j'ai à siéger aujourd'hui pour la première fois dans cette Assemblée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Je mesure parfaitement ma responsabilité, ayant accompagné Joël Giraud, mon prédécesseur, pendant près de vingt ans. Je tiens d'ailleurs à lui rendre hommage pour son engagement de tous les instants au service de nos territoires ruraux, notamment montagnards (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM*) – engagement qu'il poursuit, je le sais, au sein du Gouvernement.

M. Fabien Di Filippo. C'est lui qui a rédigé votre question ?

Mme Claire Bouchet. C'est sur un sujet d'actualité internationale que je souhaite interroger le Gouvernement. Monsieur le Secrétaire d'État chargé des affaires européennes, plus d'un mois après la réélection contestée d'Alexandre Loukachenko, la mobilisation ne faiblit pas en Biélorussie. Cette mobilisation massive est sans précédent depuis des décennies. D'impressionnants cortèges battent le pavé dans toutes les grandes villes. Le peuple clame qu'il s'est fait voler son élection présidentielle.

Depuis le début du mouvement, des milliers de personnes ont été arrêtées. Les témoignages et accusations de torture de prisonniers se multiplient. Les figures de l'opposition biélorusse, souvent des femmes, sont soit en exil soit en prison. Le Président Loukachenko, au pouvoir depuis 1994, continue de refuser toute concession, exclut tout dialogue avec l'opposition et se tourne vers la Russie pour maintenir son régime.

Quelles actions la France et ses partenaires européens comme ceux de l'OSCE – Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe – ont-ils engagées pour être mobilisés aux côtés des centaines de milliers de Biélorusses qui manifestent pacifiquement pour le respect de leurs droits, de leur liberté et de leur souveraineté ? La France ne peut pas rester indifférente à cette terrible situation, qui se produit à seulement 1 500 kilomètres de chez nous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Pierre Cordier. Un énarque !

M. Thibault Bazin. Encore un copain !

M. Fabien Di Filippo. C'est le sous-chef de cabinet de Macron !

M. Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Je suis très heureux de répondre à votre première question au Gouvernement. J'en profite pour saluer celles et ceux qui rejoignent aujourd'hui cet hémicycle ou y reviennent.

La réponse de la France portée par le Président de la République et par Jean-Yves Le Drian est une réponse européenne coordonnée qui tient en trois types d'actions : soutien sans faille dès le premier jour et sans aucune ambiguïté au peuple biélorusse qui se mobilise depuis plus d'un mois, sanction très claire et rapide contre la répression, appui à un dialogue politique national.

Pour revenir rapidement sur ces éléments, je souligne d'abord que nous soutenons la mobilisation politique et populaire qui se manifeste en Biélorussie depuis le mois d'août : chaque week-end, désormais, des milliers de personnes risquent leur vie dans les rues de Minsk pour défendre leur liberté. Leur mouvement est conforme à nos valeurs et nous nous devons d'être à leurs côtés.

M. Pierre Cordier. C'est vrai que vous êtes experts en soulèvements populaires... Ce sont les gilets jaunes de la Biélorussie !

M. Clément Beaune, secrétaire d'État. Mais il ne s'agit pas seulement de mots. L'Union européenne a décidé collectivement de soutenir de manière financière les associations de la société civile et l'opposition biélorusse. Je rappelle que plusieurs pays de l'Union européenne accueillent des opposants biélorusses. J'ai moi-même eu l'occasion de m'entretenir au nom du Gouvernement avec Svetlana Tikhanovskaïa, qui mène l'opposition, pour lui marquer explicitement notre soutien.

Plus important, nous menons une politique de sanctions coordonnée au niveau européen, que la France défend depuis le premier jour. Ces sanctions sont décidées. Elles sont désignées, comme l'on dit, et elles seront appliquées dans les tout prochains jours pour cibler les responsables de cette répression et de cette oppression.

M. Jean-Paul Lecoq. Quelle ingérence ! C'est scandaleux !

M. Clément Beaune, secrétaire d'État. Je parlerais plutôt de valeurs européennes ! Enfin, la pression organisée par les Européens doit déboucher sur un dialogue politique national. C'est pour cela que nous soutenons, vous l'avez indiqué, une médiation de l'OSCE. C'est autour de ces trois actions que l'Europe unie se mobilise pour soutenir la démocratie en Biélorussie. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Claire Bouchet](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3286

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 septembre 2020](#)